



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 18 décembre 2015

N° 2015-843

### Convocation du 11 décembre 2015

Aujourd'hui vendredi 18 décembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Max COLES, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Frédérique LAPLACE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, M. Noël MAMERE.

#### EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Brigitte TERRAZA à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE  
M. Alain TURBY à M. Patrick PUJOL  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY  
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT  
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL  
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne WALRYCK  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Emmanuelle CUNY  
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

#### PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h50  
M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à 12h45  
M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET jusqu'à 12h  
M. Noël MAMERE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h15  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA à partir de 11h  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 11h40  
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h35  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h30  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45  
M. Nicolas BRUGERE à Mme Virginie CALMELS à partir de 12h10  
M. Jean-Louis DAVID à M. Michel DUCHENE à partir de 11h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 12h  
M. Arnaud DELLU à M. Michel VERNEJOUL à partir de 11h30  
M. Jacques GUICHOUX à Mme Béatrice De FRANCOIS à partir de 12h  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 12h30  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h  
Mme Anne-Marie LEMAIRE à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30  
M. Pierre LOTHaire à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h15  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à partir de 12h30  
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH à partir de 11h  
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN à partir de 12h  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Michel HERITIE à partir de 12h30  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 12h20

#### EXCUSE(S) :

Madame Martine JARDINE.

#### EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER jusqu'à 10h et à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 18 décembre 2015</b>	<b>Délibération</b>
	Inspection générale et audit	<b>N° 2015-843</b>

**GERTRUDE - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de la loi du 2 janvier 2002 - Rapport 2015 - Exercice 2014 - Adoption**

Madame Claude MELLIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la société GERTRUDE-SAEM, société anonyme d'économie mixte, dont Bordeaux Métropole est le premier actionnaire avec 51 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement : le premier relatif à la vie sociale énoncera les principales décisions prises en conseil d'administration (CA) et en assemblée générale (AG) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la société avec l'établissement public de la Métropole.

Enfin, un point sera fait sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés. Ce point intègre les comptes 2014, qui ont été présentés au conseil d'administration du 26 mai 2015.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport la fiche d'identité de la société.

#### I – VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté (01.01.2014) à la date d'établissement du présent rapport sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

<b>RÉUNIONS DES ORGANES SOCIAUX</b>	<b>2014</b>	<b>2015*</b>
-------------------------------------	-------------	--------------

Nombre de réunions du conseil d'administration (CA) Nombre de réunions de l'assemblée générale (AG) (dont A.G Mixte) Nombre de commissions consultatives	3 1 0 0	2 0 0 0
<b>CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR</b>	<b>2014</b>	<b>2015*</b>
Publics Privés	Oui** Non	Non*** Non
<b>ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>2014</b>	<b>2015*</b>
Changement du montant du capital Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non Non	Non Non

\* Jusqu'à la date de rédaction du rapport

\*\* Suite aux élections municipales de mars 2014, les administrateurs représentant les 3 actionnaires ont été remplacés :

- Pour la Cub, devenue Bordeaux Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015, Mesdames et Messieurs De François, Lire, Bonnin, Sainte Marie, Olivier et Quancard ont été remplacés par Madame Chabat et Messieurs Le Roux, Lothaire, Lamaison, Martin et Turon.
- Pour la ville de Bordeaux, Monsieur Duchène a été remplacé par Monsieur David.
- Pour la ville de Mérignac, Monsieur Girard a été maintenu dans ses fonctions.

\*\*\* En date du 25 septembre 2015, Monsieur S Lamaison qui a démissionné a été remplacé par Monsieur J. Guichoux.

<u>PRINCIPALES DECISIONS 2015</u>		
Instance	Date	Nature de la décision prise
CA <sup>(2)</sup>	26 mai 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation du procès-verbal du CA du 8 avril 2015.</li> <li>- Présentation des comptes de l'exercice 2014 et proposition d'affectation du résultat.</li> <li>- Abandon de créance de 30 000 euros sur la filiale Gertrude Algérie EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée).</li> <li>- Perspectives 2015</li> </ul>

CA <sup>(2)</sup>	8 avril 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation synthétique des comptes provisoires 2014.</li> <li>- Point sur les mesures sociales en faveur du personnel et l'activité de la société.</li> <li>- Agrément d'un projet de cessions d'actions de l'actionnaire Expanso Holding à la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.</li> <li>- Accord sur la signature d'un contrat d'accompagnement pour la mise en œuvre des dispositifs de crédit impôt recherche.</li> </ul>
-------------------	--------------	---

#### PRINCIPALES DECISIONS 2014

Instance	Date	Nature de la décision prise
AG <sup>(1)</sup>	31 octobre 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2013 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes.</li> <li>- Approbation du procès-verbal de l'AG du 27 juin 2013</li> </ul>
CA <sup>(2)</sup>	29 septembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du procès-verbal du CA du 30 juin 2014.</li> <li>- Présentation des comptes de l'exercice 2013 et proposition d'affectation du résultat.</li> <li>- Point sur la situation de la filiale Gertrude Algérie EURL</li> </ul>
CA <sup>(2)</sup>	30 juin 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élection du nouveau Président et du nouveau Vice-président du CA.</li> <li>- Présentation des nouveaux représentants de La Cub, de la ville de Bordeaux et de la ville de Mérignac.</li> <li>- Renouvellement des fonctions de M. F en tant que directeur général délégué de Gertrude SAEM et en tant que gérant de Gertrude Algérie EURL.</li> <li>- Approbation du projet d'intéressement aux salariés allant</li> </ul>

		<p>de 2014 à 2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation de la signature d'un contrat commercial avec la société Turque YAPI MERKEZI.</li> <li>- Adoption du procès-verbal du CA du 14 mars 2014.</li> </ul>
CA <sup>(2)</sup>	14 mars 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du procès-verbal du CA du 11 juin 2013.</li> <li>- Nomination de M. JP Garnier, administrateur et représentant de La Cub en remplacement de M. JJ Bonnin, démissionnaire.</li> <li>- Remplacement de M. PS, représentant de la société EXPANSO SDR, par M. JLM.</li> <li>- Point sur l'évolution de la rémunération de M. F, directeur général délégué de Gertrude SAEM.</li> </ul>

<sup>(1)</sup> AG : Assemblée générale ou AGO : Assemblée générale ordinaire

<sup>(2)</sup> CA : Conseil d'administration

<sup>(3)</sup> AGE : Assemblée générale extraordinaire

<sup>(4)</sup> CC : Commission consultative

<sup>(5)</sup> AGM : Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire)

## **II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC BORDEAUX METROPOLE**

### **2.1 Documents contractuels**

Trois conventions, dont les effets sont supérieurs à un an, doivent être mentionnées par ordre d'importance.

#### **1. Contrat d'adaptation de logiciels de régulation et micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation**

- |                      |   |
|----------------------|---|
| - Contrat en date du | 13/03/2013 (date de notification)   |
| - Nature du contrat  | Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)  |
| - Durée et montant   | 1 an du 13/03/2013 au 12/3/2014 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 100 000 euros à 2 000 000 euros HT.  |
| - Contenu du marché  | GERTRUDE-SAEM peut assurer les prestations suivantes ; Recueils de données et d'antériorités ; examen de performances ; Réalisations d'avant-projets et de projets de régulation ; exécution de projets de régulation ; contrôle et optimisation de la régulation ; Réalisation et mise à jour des documentations techniques ; Examens de performances et de besoins fonctionnels ; définition de spécifications techniques, de codage logiciel ; Réalisation des cahiers de recettes et des recettes elles-mêmes ; Formation et assistance technique des utilisateurs. |

#### **2. Contrat de maintenance des logiciels du poste central de gestion du trafic de Bordeaux Métropole**

- |                      |   |
|----------------------|---|
| - Contrat en date du | 25/02/2011 (date de notification)   |
| - Nature du contrat  | Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)  |
| - Durée et montant   | 1 an du 08/03/2011 au 07/03/2012 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 50 000 euros à 90 000 euros HT. |
| - Renouvellement     | Contrat renouvelé jusqu'au 07 mars 2015   |
| - Contenu du marché  | GERTRUDE-SAEM assure la maintenance des logiciels du poste de gestion du trafic de Bordeaux Métropole.                              |

*Ce contrat a été renouvelé en juin 2015 pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois pour un montant de 50 000 euros annuel.*

#### **3. Contrat de location des bureaux du siège social situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du 9 rue de Séjur à BORDEAUX**

- |                      |   |
|----------------------|---|
| - Contrat en date du | 01/01/2012  |
| - Nature du contrat  | Contrat administratif   |
| - Propriétaire       | Bordeaux Métropole  |
| - Durée              | 3 / 6 / 9 ans à compter du 01/01/2012 soit jusqu'au 31/12/2020  |
| - Montant du loyer : | 48 200 euros HT par an (sans les frais de ménage) révisé annuellement en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction (valeur 4ème trimestre de l'année). |

## 2.2 Exécution des contrats CUB/GERTRUDE-SAEM

Le chiffre d'affaires généré par les divers contrats passés avec la Communauté urbaine de Bordeaux s'est élevé à 190 430 euros HT en 2014 contre 309 715 euros HT en 2013.

La baisse de ce chiffre d'affaires est due en partie au fait que les équipes de La Cub assument et assurent directement des travaux qui étaient auparavant confiés à la SAEM Gertrude.

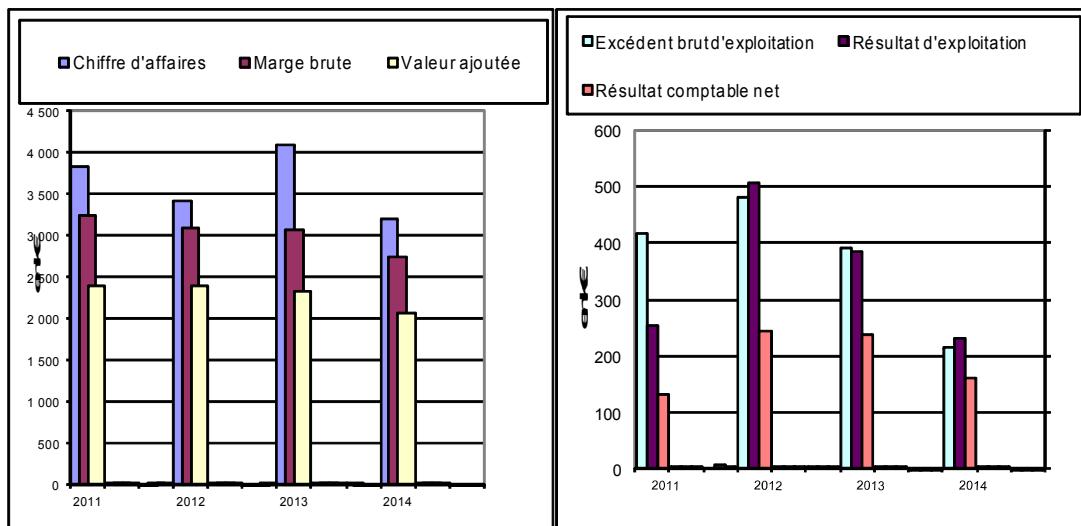
## III - SITUATION FINANCIERE DE GERTRUDE-SAEM

### 3.1 Principaux chiffres (en milliers d'euros)

Les tableaux, ci-après, présentent :

- Le chiffre d'affaires et les différents niveaux de résultat issus des comptes de la société : en valeur sur les quatre derniers exercices, en % du chiffre d'affaires et en variation annuelle exprimée en pourcentage,
- Les éléments clés du bilan en valeur sur les quatre derniers exercices.

	2011			2012			2013			2014		
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 820</b>	100%	-16%	<b>3 415</b>	100%	-11%	<b>4 083</b>	100%	20%	<b>3 205</b>	100%	-22%
Marge brute	3 246	85,0%	4,0%	3 096	90,7%	-4,6%	3 068	75,1%	-0,9%	2 732	85,2%	-11,0%
Valeur ajoutée	2 386	62,5%	2,2%	2 399	70,2%	0,5%	2 333	57,1%	-2,8%	2 054	64,1%	-12,0%
Massé salariale	1 887	49,4%	-16,1%	1 838	53,8%	-2,6%	1 859	45,5%	1,1%	1 749	54,6%	-5,9%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>417</b>	10,9%	ns	<b>481</b>	14,1%	15,3%	<b>391</b>	9,6%	-18,7%	<b>214</b>	6,7%	-45,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>254</b>	6,6%	912,2%	<b>507</b>	14,8%	99,6%	<b>385</b>	9,4%	-24,1%	<b>230</b>	7,2%	-40,3%
Résultat financier	-81	-2,1%	ns	-43	-1,3%	ns	-5	-0,1%	ns	12	0,4%	ns
Résultat exceptionnel	3	0,1%	-76,4%	-59	-1,7%	-2066,7%	-12	-0,3%	ns	-12	-0,4%	ns
<b>Résultat comptable net</b>	<b>131</b>	3,4%	27,6%	<b>245</b>	7,2%	87,0%	<b>238</b>	5,8%	-2,9%	<b>162</b>	5,1%	-31,9%
Effectif moyen	27		-25%	27		0%	26		-4%	25		-4%
<b>Bilan et trésorerie</b>												
Capital social	595			595			595			595		
Capitaux propres	993			1 238			1 475			1 637		
Total du bilan	2 325			2 976			3 176			3 773		
Capitaux propres/Total bilan	43%			42%			46%			43%		
Immobilisations nettes	27			31			39			41		
Disponibilités	363			1 164			1 914			2 429		
Fond de roulement	970			1 211			1 440			1 600		
Besoin en fond de roulement	607			47			-474			-829		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>363</b>			<b>1 164</b>			<b>1 914</b>			<b>2 429</b>		



### 3.2 Commentaires

#### 3.2.1 Rappel de l'activité de la SAEM

Crée en 1981 sous la forme d'une société anonyme d'économie mixte, la société Gertrude SAEM assure le développement, la promotion et la commercialisation du système de gestion du trafic urbain « Gertrude Temps Réel » dont les bases techniques ont été inventées, dès le début des années 70, par les services communautaires de Bordeaux.

En répondant seule ou en partenariat avec des entreprises françaises ou étrangères, Gertrude sait convaincre de la qualité de ses solutions et gagner des marchés en France et à l'export.

En France, à ce jour, 14 villes sont équipées des solutions et du système Gertrude.

Les ressources de l'entreprise sont constituées de 24 salariés en France, d'une filiale en Algérie et d'agents commerciaux dont la mission est la promotion des solutions techniques du système Gertrude.

Au cours des 5 dernières années, la SAEM a concentré ses signatures de contrats et son activité sur des projets liés aux transports en commun, le plus souvent en site propre (exemples : tramway de Montpellier et de Bordeaux pour la France ; tramway de Casablanca et d'Alger pour l'export).

L'entreprise développe et améliore ses solutions et reste soucieuse de rester à la pointe des nouvelles technologies en matière de gestion des déplacements urbains.

#### 3.2.2 Activité en 2014

##### La situation financière de la SAEM

- Le compte de résultat

La baisse du chiffre d'affaires de plus de 20 % par rapport à 2013 est la conséquence :

- D'une forte diminution des activités sous-traitées et des activités de « négoce » par l'achat et la revente de matériel. Rappelons que ces activités ne constituent pas pour Gertrude SAEM un objectif, c'est la raison pour laquelle elles peuvent être variables d'un exercice à l'autre.
- D'une diminution prévisible du chiffre d'affaires compte tenu du ralentissement de l'activité ressentie dès le milieu du second semestre 2013.

Pour mémoire, le chiffre d'affaires est plus proche de celui de 2012.

La marge brute s'est dégradée de 11 % et la valeur ajoutée de l'entreprise diminue dans les mêmes proportions grâce à la maîtrise des charges externes.

Avec un effectif moyen quasiment identique à l'exercice précédent (25 salariés contre 26 l'exercice précédent) et à une masse salariale contenue, l'entreprise dégage un excédent brut d'exploitation positif pour 214 K€ en baisse malgré tout de 45 % par rapport à 2013.

Les comptabilisations de provisions pour risques de non recouvrement de créances clients et de reprises sur provisions ont peu d'impacts significatifs d'un point de vue financier puisque le résultat d'exploitation ressort positif pour un montant de 230 K€.

Le résultat financier ressort bénéficiaire pour un montant de 12 K€ ; il s'améliore du fait de l'augmentation de la trésorerie due aux efforts consentis au sein de la structure ces quatre dernières années.

Après un résultat exceptionnel négatif de 12 K€, la comptabilisation de la participation aux salariés à hauteur de 20 K€ et de l'impôt société pour 48 K€, la SAEM Gertrude dégage un résultat net comptable bénéficiaire à hauteur de 162 K€, en baisse de 32 % par rapport à 2013.

- Le bilan

S'agissant du bilan, il est constaté que les capitaux propres s'améliorent du fait des résultats positifs de ces 5 dernières années ; ils représentent 43 % du total du bilan contre 46 % l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent à 2.4 M€ fin 2014 (dont 825 K€ de valeurs mobilières de placement) contre 1.9 M€ fin 2013.

Les produits constatés d'avance, en lien avec cette amélioration de trésorerie s'élèvent en parallèle à 967 K€ contre 433 K€ fin 2013. Cette augmentation provient de la facturation anticipée de 2 contrats importants (Fort-de-France et Monterrey).

Il convient de noter que l'entreprise détient toujours une part importante de dettes sociales dues à des retards de prises de congés payés du personnel.

A la date de clôture, ces dettes, qui s'élèvent à plus de 400 K€, ont été stabilisées puisqu'elles sont identiques à celles de l'exercice précédent.

#### La répartition du chiffre d'affaires au travers des différents secteurs d'activité

Les secteurs principaux constituant le chiffre d'affaires comparés sur 5 ans sont les suivants :

Chiffre d'affaires (en k€)	2010		2011		2012		2013		2014	
		Variation 10/09		Variation 11/10		Variation 12/11		Variation 13/12		Variation 13/12
1- Contrats d'exploitation et de maintenance	1 001	-34%	466	-53%	437	-6%	425	-3%	524	23%
2- Activité de projets	3 522	29%	3 820	8%	2 978	-22%	3 658	23%	2 681	-27%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>4 523</b>	<b>6%</b>	<b>4 286</b>	<b>-5%</b>	<b>3 415</b>	<b>-20%</b>	<b>4 083</b>	<b>20%</b>	<b>3 205</b>	<b>-22%</b>
Dont export	269	-31%	844	214%	825	-2%	843	2%	940	12%
Export en % du Chiffre d'affaires	<b>6%</b>		<b>20%</b>		<b>24%</b>		<b>21%</b>		<b>29%</b>	
Dont chiffre d'affaires avec La cub	993	-47%	668	-33%	484	-28%	310	-36%	190	-39%
Niveau de dépendance par rapport à La cub	22%		16%		14%		8%		6%	

Pour mémoire, jusqu'en 2009, les conditions de stabilité du chiffre d'affaires et d'équilibre de l'entreprise étaient principalement liées à la récurrence des contrats d'exploitation du poste central de La Cub et des contrats de maintenance des systèmes Gertrude installés dans les différents sites.

Depuis plus de 18 mois, le secteur d'activité ressent nettement les effets de la compression des finances publiques.

Les activités de projets comprenant les études, l'ingénierie de trafic, l'installation des systèmes Gertrude restent des activités à fortes valeurs ajoutées que la SAEM s'efforce de développer afin de combler la perte de chiffre d'affaires avec La Cub (pour mémoire + de 1 M€).

Le niveau de dépendance par rapport à la collectivité est en nette diminution et ne représente plus que 6 % du chiffre d'affaires en 2014 contre 8 % en 2013.

Les dernières négociations avec la Métropole devraient générer encore moins de prestations en 2015 puisque l'enveloppe financière du nouveau marché de maintenance a été plafonnée à 50 K€ par an.

Les prestations à l'export et à l'international sont en augmentation de 12% (940 K€ en 2014 contre 843 K€ en 2013).

Cette année a été marquée par la signature d'un contrat important portant sur le bus à haut niveau de service (BHNS) à Fort-de-France ; l'obtention d'un avenant dans le cadre de l'extension du tramway d'Alger et d'un marché supplémentaire suite à l'extension d'activité à Wroclaw en Pologne.

Au niveau national, le marché du poste central de Caen et les prestations pour la ville du Mans se sont poursuivis.

Très faibles depuis ces dernières années, les activités de développement ont amorcé une reprise au cours de l'exercice autour de 3 sujets principaux :

- La génération d'une nouvelle version de l'interface graphique de supervision du système Gertrude;
- Le développement d'une solution de télésurveillance des carrefours ;
- Le développement de nouvelles techniques de gestion de la priorité des tramways ou des bus.

### 3.2.3 Commentaires sur les perspectives 2015

Compte tenu des carnets de commandes pour les deux prochaines années, l'exercice 2015 devrait dégager un résultat positif équivalent à celui de 2014.

Néanmoins, le type de marchés majoritaires de l'entreprise aujourd'hui, confère un caractère très fluctuant de ses activités.

De plus, la conquête de nouveaux projets est toujours plus difficile compte tenu de la pression de la concurrence.

Par ailleurs, les exigences en termes de documentations, justifications ou démonstrations représentent de plus en plus de temps passés à l'exécution des contrats et pas toujours valorisables financièrement. En conséquence, les marges sortantes demeurent toujours plus faibles qu'autrefois.

**La baisse régulière d'activité avec La Cub depuis 5 ans rend les équilibres financiers plus complexes à obtenir, d'autant plus que les budgets des collectivités en général et ceux consacrés au cœur de métier de l'entreprise, à savoir la régulation intelligente du trafic, sont revus à la baisse.**

**C'est une situation de risque potentiel.**

Au cours de l'exercice 2015, la SAEM Gertrude a obtenu l'attribution d'un marché pour la ville d'Antibes, répondu à un appel d'offre important à Casablanca et participé activement au congrès ITS à Bordeaux.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier 2002 qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année un rapport écrit à leur assemblée délibérante.

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la société d'économie mixte GERTRUDE SAEM, au titre de 2014, a transmis à Bordeaux Métropole les informations nécessaires à la rédaction de ce rapport, conformément aux obligations légales.

**DECIDE**

**Article unique :** d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du conseil d'administration de GERTRUDE SAEM, au titre de l'exercice 2014.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Monsieur LE ROUX

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 décembre 2015

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>15 JANVIER 2016</b>	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>15 JANVIER 2016</b>	Madame Claude MELLIER